



Syndicat mixte de collecte et de traitement du plateau de Lannemezan, des Nestes et Coteau (Siren : 256502311)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

### Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Capvern
Arrondissement	Bagnères-de-Bigorre
Département	Hautes-Pyrénées
Interdépartemental	non

### Date de création

Date de création	30/10/1978
Date d'effet	30/10/1978

### Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. Bernard PLANO

### Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Centre d'enfouissement technique
Numéro et libellé dans la voie	RD 938
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	65130 CAPVERN
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

### Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

### Population

Population totale regroupée	13 716
Densité moyenne	47,72

## Périmètres

Nombre total de membres : 14

- Dont 2 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
65	Cadeilhan-Trachère (216501171)	50
65	Péré (216503565)	55

- Dont 12 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
65	CC Aure 2008 (200018497)	CC
65	CC de la Haute Vallée d'Aure (246500805)	CC
65	CC de la Vallée du Louron (246500052)	CC
65	CC des Baïses (246500763)	CC
65	CC des Baronnie (246500516)	CC
65	CC du Canton de Saint-Laurent-de-Neste (200007433)	CC
65	CC du Canton de Tournay (200007425)	CC
65	CC du Haut Arros (246500672)	CC
65	CC du Pays de Trie (200005130)	CC
65	CC du Plateau de Lannemezan (246500797)	CC
65	CC Neste Baronnie (246500508)	CC
65	SMICTOM de la vallée d'AURE (256500190)	SM fermé

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

### Compétences exercées par le groupement

#### Environnement et cadre de vie

- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés

- *Compétences optionnelles : Le syndicat a pour compétences optionnelles : - La collecte des déchets ménagers et assimilés conformément à la définition donnée par l'article L 2224-13 du Code Général des Collectivités Territoriales. - Les actions de développement dans le cadre du contrat de terroir et cela jusqu'à son achèvement. La collecte regroupe les opérations concernant les collectes sélectives ou non sélectives (en porte à porte ou en apport volontaire), ainsi que de la création et de la gestion des déchetteries. Ø pour la compétence collecte : étude, réalisation et gestion : Ø Collecte des ordures ménagères Ø Collecte des encombrants Ø Collecte des recyclables (secs et fraction fermentescible) Ø Collecte du verre Ø Déchetterie Le syndicat Mixte peut assurer le traitement des Déchets Industriels Banals sur ses installations de Traitement dans le cas d'une carence du secteur privé. Enfin, à titre accessoire, le Syndicat peut effectuer des prestations relevant de ses compétences pour le compte de collectivités non membres du Syndicat et de sociétés privées dans le respect de la réglementation.*

A la carte : La compétence a été conservée par : Cadeilhan-Trachère, Communauté de communes du canton de TOURNAY, Communauté de communes des BAISES, Communauté de communes HAUT ARROS, Etablissement Public Intercommunal de la Vallée du Louron (EPIVAL), SMICTOM de la vallée d'AURE, Communauté de communes de la Haute Vallée d'Aure, Communauté de communes des BARONNIES

Par substitution

- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

- *Compétence obligatoire* : Le syndicat a pour compétence obligatoire le traitement des déchets ménagers et assimilés conformément à la définition donnée par l'article L 2224-13 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le traitement regroupe les opérations concernant les quais de transfert, les transports depuis le quais de transfert vers les unités de traitement ainsi que toutes les opérations concernant les unités de traitement. Ø pour la compétence traitement : étude, création et gestion Ø Centres de tri Ø Quais de transfert Ø Transport depuis les quais de transfert vers les unités de traitement Ø Traitement et valorisation de tous types de déchets ménagers et assimilés.

Par substitution

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
65	Syndicat Mixte Départemental de Traitement des déchets ménagers et assimilés (200011732)	SM fermé	395

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)